

# Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association Issy Escalade



21 novembre 2006

Membres présents (17) :

|                       |                     |                   |
|-----------------------|---------------------|-------------------|
| AMINOT Alexandre      | DAUSSY Pierre-Henri | POUPARD Emmanuel  |
| BOULC'H Marianne      | GARNIER Muriel      | SEREY Véronique   |
| BOYER Jean-Luc        | GUERIN Matthieu     | QUENSON Véronique |
| BARBEDETTE Fabrice    | LEGRET Mélanie      | MAROQUENE Laure   |
| ARSLANYAN Jean-Pierre | GASTAUER Alexis     | MORET Philippe    |
| BELLESSERT Marie-Noël | JACQUET David       |                   |

Membres ayant présentés une procuration (1) :

|            |  |  |
|------------|--|--|
| LIM Thomas |  |  |
|------------|--|--|

Avec la participation de Mr Bernard de CARRERE, conseiller municipal délégué aux associations sportives.

# Bilan moral de l'exercice 2005-2006

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2006

Présentée par Marie-Noël BELLESSORT, présidente.

## Généralités

L'association a été créée en septembre 2001, avec 75 adhérents. En 2002, elle en comptait déjà 130 et aujourd'hui nous atteignons 204 adhérents (contre 180 l'année dernière à la même date).

## Les réinscriptions pour l'année scolaire 2006/2007

Nous avons inauguré un système de réinscriptions pour les anciens adhérents qui a bien fonctionné : 46% des grimpeurs de l'association se sont réinscrits avant la fin du mois de juin.

Cette date passée, seul le forum permettait de s'inscrire. Là, les créneaux se sont remplis très rapidement.

Une meilleure organisation nous a permis de mieux recevoir les visiteurs en les faisant moins attendre. A l'issue du forum, seules restaient disponibles quelques places pour adultes débutants à St Lambert.

Il n'y a pas eu d'augmentation du coût de l'inscription.

La liste d'attente est importante pour tous les cours (moins pour les adultes débutants).

## Les différentes formules proposées

### A. Formation

- ✓ 4 cours enfants, de 8 à 13 ans. Depuis cette année, nous avons revu à la baisse l'âge minimum (conditions de sécurité, et créneau qui se remplissait moins bien que les autres). Dans les cours, les âges se chevauchent pour donner plus de souplesse à l'inscription et harmoniser les groupes (comme par exemple, donner des éléments moteurs aux groupes).
- ✓ 2 cours adolescents, qui se sont vite remplis ; la demande est très forte.
- ✓ 5 cours adultes, dont 2 vraiment pour débutants, limités à 16 places, dans le gymnase St Lambert. Le cours du jeudi soir, assuré par Pierre-Henri, est une création.

Ces 11 cours -contre 10 l'an passé- sont assurés par 3 moniteurs : Amar et Laurent (BE) et Pierre-Henri (moniteur fédéral).

Laurent a souhaité réduire de 2 heures ses horaires, heures qui ont été configurées à Amar (cours adultes le lundi soir à St Lambert).

Si nous n'augmentons pas plus le nombre de cours, c'est faute de trouver un hébergement.

Nous remercions très vivement le club de St Lambert, qui par l'intermédiaire d'Alain Vinouze, met à notre disposition son mur sans lequel les créneaux adultes débutants des lundis et jeudis soir n'existeraient pas.

### **B. 3 jours sur 7**

2 adhérents. Cette formule attire moins de candidats, d'abord parce qu'il faut obligatoirement avoir 1 an d'ancienneté dans le club et aussi sans doute parce que les adhérents recherchent un esprit de club et d'équipe.

### **C. Simple adhésion**

3 adhérents et 19 issus du club de St Lambert. Pour ces derniers, cette adhésion leur permet d'obtenir leur licence FFME et de participer aux sorties en extérieur. Cette collaboration permet à Issy Escalade de bénéficier de leur structure pour nos cours d'adultes débutants.

## **CNDS**

Nous avons déposé en mai 2006 une demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport. Nous remplissions toutes les conditions pour pouvoir prétendre à ce genre de subvention (entre autre, nous avons obtenu l'an passé l'agrément Jeunesse et Sport).

Notre demande de subvention s'élevait à 1100 euros dans le but de poursuivre la formation d'initiateur d'escalade au sein de notre club ; nous avons prévu 2 formations.

Cette subvention nous a été refusée, sans explication. Un de nos objectifs de l'année est de reprendre ce dossier, en essayant de connaître la raison du refus et en reformulant notre demande.

## **Matériel**

Lors de notre dernière Assemblée Générale, Monsieur Mazeran –maire adjoint aux sports- nous avait proposé une aide supplémentaire afin d'acheter du matériel. Ces achats étaient effectivement indispensables pour effectuer une rotation des matériels utilisés.

Nous avons obtenu (de justesse en ce qui concerne la date) des cordes, baudriers et systèmes de freinage. La subvention nous a aussi permis d'aménager notre local en étagères et bacs de rangement.

Pour cette année, il faut prévoir encore quelques achats supplémentaires, dont des topos.

Gérard Sorin, notre responsable matériel de l'an passé, ne reprend pas son poste pour cause de déménagement en province. Nous le remercions sincèrement de nous avoir accompagné et aidé dans la gestion de l'association.

La place étant libre, Mélanie Guérin s'est proposée pour prendre sa suite.

## **Compétitions amicales**

Un de nos objectifs était de promouvoir des rencontres amicales, ce qui a été rendu possible grâce au rapprochement avec le club de St Lambert. Sans eux, nous n'aurions pas de lieu à notre disposition.

Nous avons donc organisé 2 rencontres entre nos 2 clubs, sous la direction d'Alain Vinouze et Alexandre Aminot, une pour les enfants et ado, et une pour les adultes. Cette année, nous reconduisons ces rencontres qui ont eu un vif succès.

## **Convention entre Issy Escalade, Murmur et la Mairie**

Cette convention tripartite permet à l'association de réserver des créneaux horaires dans les salles d'escalade de Murmur Issy les Moulineaux.

Elle a pris effet à compter de mai 2004 et elle est valable jusqu'en mai 2007, date à laquelle elle doit être renégociée.

Un des objectifs de l'année est de préparer cette rencontre tripartite, et veiller à ce que nos conditions d'accès soient stables, voire même étendues.

L'an passé, une des tâches du Conseil d'Administration a été de se pencher sur ces conditions d'accès ; en effet, notre club s'étoffe d'année en année et nous devons veiller à proposer à nos adhérents des formules satisfaisantes.

Afin de connaître leurs envies, leurs besoins, leurs possibilités, nous avons réalisé un sondage auprès de nos adhérents. Puis, nous avons travaillé à un accord secondaire, en marge de la convention tripartite, entre MurMur et Issy Escalade.

Le but était de proposer aux adhérents adultes une extension des créneaux, sans pour cela modifier le prix de l'adhésion. Le club devait donc budgéter seul cette modification et voir s'il pouvait supporter le coût de cette extension, coût qui devait être le plus minime possible.

Ce fut le travail de plusieurs membres du Conseil dont David, Pierre-Henri et Emmanuel dont on a pu apprécier les talents de négociateur.

Cet accord secondaire a été signé le 31 mai 2006 ; il est valable un an, soit jusqu'au renouvellement de la négociation tripartite, et concerne les adhérents en formation :

- ✓ Extension pendant les vacances scolaires (sauf les congés d'été) des créneaux adultes du vendredi soir et samedi matin. Les adultes inscrits à ces cours peuvent venir grimper pendant les vacances, sans être encadrés par un moniteur et sans arche exclusive (c'est une « séance libre »).

Pas plus de 20 passages par semaine.

- ✓ Création de nouveaux créneaux de séance libre : dimanche matin de 9h30 à 13h30, et le mardi et le jeudi de 12h à 14h.  
Pas plus de 20 passages par semaine.  
Si MurMur constate un dépassement du nombre de passages, il faudra réduire notre fréquentation dans les semaines suivantes.  
Ces 2 extensions et création nous font déboursier un prix relativement faible : 910 euros pour la saison.
- ✓ MurMur nous accorde ½ heure supplémentaire à notre demande le mercredi matin pour un cours enfant : il y a un cours d' 1h30 pour les plus petits (9h30 à 11h) et un cours de 2 heures (au lieu d' 1h30) pour les plus grands (11h à 13h).

Dans le cadre de cet accord, Issy Escalade s'engage à promouvoir auprès de ses adhérents l'activité de démontage des voies dans les arches de MurMur afin de poursuivre et encourager notre coopération chaleureuse.

## Nouvelle salle

Lors de notre dernière rencontre avec Monsieur Mazeran, celui-ci a envisagé la possibilité d'installer une salle d'escalade dans le futur quartier du fort. Ce mur pourrait prendre place en extérieur du gymnase prévu dans ce quartier, mais tout en offrant la possibilité d'être fermé par une structure amovible.

Nous devons constituer un 1<sup>er</sup> dossier exposant nos besoins et souhaits en terme de technique et de matériel conformément aux indications de la FFME.

Si ce projet voit le jour, ce serait une véritable bouffée d'air pour notre association qui prend annuellement de l'ampleur. Si notre club doit encore grandir, s'il veut développer l'aspect entraînement et compétition, cela ne peut se faire que grâce à un espace qui lui est réservé.

L'existence d'une telle salle ne remettrait pas en cause notre partenariat avec MurMur.

## Objectifs

- ✓ Développer la formation d'initiateurs ; nous allons reformuler la demande de subvention auprès du CNDS.  
Nous avons besoin de ces initiateurs au sein de notre association et nous souhaiterions évidemment les choisir parmi nos adhérents.  
Leur présence devient impérative lors des sorties que nous organisons en milieu naturel, sorties qui attirent de plus en plus de participants puisque nous sommes chaque année plus nombreux. Nous sommes donc tenus de proposer un encadrement compétant et suffisant en nombre.
- ✓ Poursuivre les compétitions amicales.
- ✓ Préparer la négociation tripartite avec MurMur et la Mairie.
- ✓ Se lancer dans le projet de la nouvelle salle.  
Sauf si la future négociation ouvre de nouveaux créneaux, nos possibilités d'extension seraient très limitées si nous n'obtenions pas cette structure promise.

## Vie de l'association

Il est agréable de constater que notre association est bien vivante. C'est une réalité tangible puisque nos cours sont remplis et nos adhérents assidus. Par ailleurs, plusieurs évènements au cours de l'année soulignent cette vitalité tels que :

- ✓ la fête de fin d'année qui a, en juin dernier, encore bien fonctionné. L'activité « escalad'arbres » est très attractive. Nous espérons pouvoir la reprogrammer cette année à la fin du mois de juin. Si le local de l'Abbé Derry ne peut être disponible, nous envisageons un pique-nique à Fontainebleu un dimanche.
- ✓ la participation active de notre association chaque année à la Corrida de Noël d'Issy les Moulineaux, participation déguisée (nous avons obtenu le prix de l'originalité l'an passé) et encordée.
- ✓ autre challenge encore auquel participe Issy Escalade : les 24 heures du Mans Roller.
- ✓ et puis des escapades à Fontainebleau, en falaise, sont souvent proposées par des membres de l'association, incluant des activités de marche, vélo, roller...

Bravo et merci à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour dynamiser Issy Escalade, une association où il fait bon vivre.

# Bilan financier de l'exercice 2005-2006

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2006

Présentée par Muriel GARNIER, présidente.

## Bilan

### **D. L'actif**

1 – L'actif immobilisé :

- ✓ Immobilisations financières : Parts sociales 3 750.00 €

2 – L'actif circulant comprend :

- ✓ Des Disponibilités :
  - Banque B.I.C.S. compte courant 10 427.35 €
  - Banque B.I.C.S. compte sur livret sociétaire 6 821.45 €

### **E. Le passif**

- ✓ Les fonds associatifs s'élèvent à 12 495.06 € dont détail ci-après :
  - Report à nouveau 4 356.97 €
  - Résultat de l'exercice 138.09 €
- ✓ Les dettes sont réparties de la façon suivante :
  - Dettes fiscales et sociales (Salaires, URSSAF, GARP,...) 4 753.74 €

L'actif circulant couvre totalement le montant des dettes à court terme (dettes sociales et fiscales).

- ✓ Les comptes de régularisation pour 3 750.00 € sont des produits constatés d'avance (3/12 de la subvention ville de 2006).

## Compte de résultat

### **F. Les charges**

Elles s'élèvent à 49 800.97 €

- ✓ Les frais des activités principales sont de 1 331.91 € comprenant surtout des « Frais de consommations » et « Matériels sportifs ».
- ✓ Les services extérieurs de 10 875.00 € correspondent au frais Mur Mur
- ✓ Les autres services extérieurs sont de 10 192.62 € composés principalement de « Frais de déplacements » et « Frais FFME ».
- ✓ Les frais de personnel se montent à 26 571.36 € Ils représentent 53.36 % des charges totales.

- ✓ Les autres charges de gestion sont de 4.40 €
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 825.68 €

### **G. Les produits**

Ils s'élèvent à 57 939.06 €

- ✓ Les adhésions et participations atteignent 42 463.00 € et représentent 73.29 % du total des produits.
- ✓ Les subventions (ville d'Issy-les-Moulineaux) sont de 14 750.00 €
- ✓ Les produits financiers correspondent aux intérêts sur les livrets.
- ✓ Les produits exceptionnels s'élèvent à 389.96 € et correspondent à des produits sur exercices antérieurs, inconnus lors de l'établissement du bilan précédent.

## **Soldes intermédiaires de gestion**

|                                | <u>2005/2006</u>  |
|--------------------------------|-------------------|
| Produits                       | 57 213.00 €       |
| Charges                        | 48 975.29 €       |
| <i>Résultat d'exploitation</i> | <b>8 237.71 €</b> |
| <br>                           |                   |
| Produits                       | 336.10 €          |
| Charges                        | 0.00 €            |
| <i>Résultat financier</i>      | <b>336.10 €</b>   |
| <br>                           |                   |
| Produits                       | 389.96 €          |
| Charges                        | 825.68 €          |
| <i>Résultat exceptionnel</i>   | <b>- 435.72 €</b> |

## **Points divers & conclusions**

L'exercice se termine avec un excédent de gestion de 8 138.09 €

Muriel Garnier  
Trésorière



## Vote

L'assemblée réunie (17 voix + 1 pouvoir) donne quitus à la présidente pour le bilan moral et à la trésorière pour le bilan financier.

Vient ensuite l'élection des membres du bureau.

### Bureau sortant :

- ✓ Gérard SORIN, François STEPHAN, Véronique QUENSON démissionnent.
- ✓ Josué BOCK ne se représente pas.
- ✓ Marie-Noël BELLESSORT et Pierre-Henri DAUSSY se représentent.
- ✓ Les 6 conseillers suivants le restent pour l'exercice 2006-2007 : Muriel GARNIER, Mattieu GUERIN, David JACQUET, Michael LACHAISE, Emmanuel POUPARD, Alain VINOUBE.

### Élection des conseillers :

Il y a 6 places à pourvoir au conseil d'administration, et les candidats sont au nombre de 6 : Marie-Noël BELLESSORT, Jean-Luc BOYER, Pierre-Henri DAUSSY, Mélanie LEGRET, Laure MAROQUENE et Véronique SEREY.

Ces 6 candidats sont élus à l'unanimité.

### Élection du bureau :

Ensuite le Conseil d'Administration se réunit à huis clos pour élire les membres du bureau :

- ✓ Marie-Noël BELLESSORT est élue présidente,
- ✓ Muriel GARNIER est élue trésorière,
- ✓ David JACQUET est élu secrétaire.

De plus, des membres d'Issy Escalade souhaitent participer à la vie active du club. Comme les places au conseil d'administration sont limitées, ces membres seront invités lors des réunions du conseil d'administration. Ces membres qui font donc partie du conseil d'administration étendu sont :

- ✓ Alexandre AMINOT,
- ✓ Thomas LIM,
- ✓ Véronique QUENSON,
- ✓ Philippe MORET.

Marie-Noël BELLESSORT remercie très chaleureusement l'équipe sortante et nous invite tous à fêter la naissance du nouveau bureau.

## **Intervention de Monsieur de CARRERE**

À propos du renouvellement de la convention entre Issy Escalade/MurMur/Maire d'Issy dont l'échéance est à mai 2007 :

- ✓ Il faut d'abord dresser un bilan entre Issy Escalade et la mairie,
- ✓ Il faut commencer en janvier.

Pour le dossier de la SAE (dans le nouveau gymnase), il faut qu'Issy Escalade fournisse une contribution et rencontre M. Mazeran dès décembre.

Emmanuel POUPARD  
Secrétaire sortant.

Et David JACQUET  
Nouveau Secrétaire.